



LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

L'ESCALIER DE DENTELLES

Pendant la Guerre de Cent Ans, le 20 septembre 1421, le chœur roman de l'abbatiale s'était écroulé tout entier. Vingt-cinq ans après, le cardinal d'Estouteville commença la construction actuelle, de 1446 à 1452. Les travaux, arrêtés aux toitures des chapelles, ne reprirent que sous Guillaume de Lamps, en 1500, et ne furent achevés qu'en 1521 par son frère Jean de Lamps.

« Exécuté d'après les plans arrêtés en 1446, le chœur de l'église a conservé jusqu'à la fin l'unité de style et le caractère de l'architecture du XV^e siècle. »

« De quelque côté qu'on le regarde, il est admirable de rectitude et d'harmonie. On est charmé par la richesse et la mobilité perspective de ses lignes » (Paul Gout, page 588).

Les degrés de l'escalier de dentelles utilisent ingénieusement la rampe de couverture d'un arc-boutant pour franchir l'espace compris entre la tourelle de l'escalier logé dans un contrefort des chapelles et le chéneau couronnant le haut du chœur. De là, on a une vue magnifique sur cette forêt de pierres que forment contreforts et arcs-boutants. Aujourd'hui, ces contreforts se terminent par des fleurons dus à Paul Gout.

Avant la Révolution, ils se terminaient par des petits anges sculptés dans le granit. Il en reste quelques vestiges dans le cellier de l'abbaye.

L'effet devait être admirable, cette cour céleste entourant le sanctuaire de l'Archange.

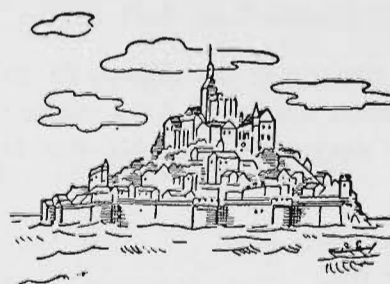
Voici ce que dit le chanoine Pigeon au sujet de ces angelots, dans la Conférence ecclésiastique de 1867 conservée aux Archives diocésaines :

« Le 15 août 1790, les Montois organisent une garde nationale qui ne comprenait guère que cinquante personnes sous les armes avec un major, un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent. »

« Ce furent tous ces braves gens qui se virent forcés par leurs officiers de briser dans la ville et leur illustre abbaye tout ce qui rappelait les beaux souvenirs du passé. Pour éviter des peines sévères, on les vit abattre les anges de la basilique et découronner d'une manière si barbare et si maladroitement ces admirables clochetons qui entourent le sanctuaire. »

« Liberté, liberté chérie, que de crimes on commet en ton nom. »

Il est dommage qu'on n'ait pas remis en place deux ou trois de ces angelots !



**Les Annales
du
Mont Saint-Michel**

Le mystère de l'Eucharistie

Le Fils unique de Dieu, voulant nous faire participer à sa divinité, a pris notre nature afin de diviniser les hommes, lui qui s'est fait homme.

En outre, ce qu'il a pris de nous, il nous l'a entièrement donné pour notre salut. En effet, sur l'autel de la croix, il a offert son Corps en sacrifice à Dieu le Père afin de nous réconcilier avec lui ; et il a répandu son sang pour qu'il soit en même temps notre rançon et notre baptême : rachetés d'un lamentable esclavage, nous serions purifiés de tous nos péchés.

Et pour que nous gardions toujours la mémoire d'un si grand bienfait, il a laissé aux fidèles son corps à manger et son sang à boire sous les dehors du pain et du vin.

Banquet précieux et stupéfiant, qui apporte le salut et qui est rempli de douceur ! Peut-il y avoir rien de plus précieux que ce banquet où l'on ne nous propose plus, comme dans l'ancienne Loi, de manger la chair des veaux et des boucs, mais le Christ qui est vraiment Dieu ? Y a-t-il rien de plus admirable que ce sacrement ?

Aucun sacrement ne produit des effets plus salutaires que celui-ci. Il efface les péchés, accroît les vertus et comble l'âme surabondamment de tous les dons spirituels !

Il est offert dans l'Eglise pour les vivants et pour les morts, afin de profiter à tous, étant institué pour le salut de tous.

Enfin, personne n'est capable d'exprimer les délices de ce sacrement, puisqu'on y goûte la douceur spirituelle à sa source ; et on y célèbre la mémoire de cet amour insurpassable que le Christ a montré dans sa Passion.

Il voulait que l'immensité de cet amour se grave plus profondément dans le cœur des fidèles. C'est pourquoi à la dernière Cène, après avoir célébré la Pâque avec ses disciples, lorsqu'il allait passer de ce monde à son Père, il institua ce sacrement comme le mémorial perpétuel de sa Passion, l'accomplissement des anciennes préfigurations, le plus grand de tous ses miracles ; et à ceux que son absence aurait remplis de tristesse, il le laissa comme un réconfort incomparable.

SAINT THOMAS D'AQUIN

*Mon Dieu, que vous êtes bon !
Pour nous apprendre le prix de votre présence
et pour nous rendre fervents,
vous nous laissez parfois dans les sécheresses
et les ténèbres.
Nous nous enfonçons dans les sables mouvants.
Mais alors vous nous criez : « Cherche-toi en moi »,
et vous nous présentez une ancre solide
à laquelle nous pouvons attacher notre joie.
Cette ancre,
c'est la joie de votre Béatitude infinie.*

PÈRE DE FOUCAULD

SAINT-MICHEL ARCHANGE

Prince de la Milice céleste (29 septembre)

1°) LE PROTECTEUR DE LA FRANCE

« *En ce temps-là, lisons-nous dans le prophète Daniel (12,1), se lèvera Michaël, le grand chef, celui qui se tient auprès des enfants de ton peuple. Ce sera le temps d'une détresse qui ne s'est pas produite depuis qu'il existe un peuple jusqu'à ce temps-ci. Dans ce temps-là, ton peuple sera sauvé : tous ceux qui seront trouvés inscrits dans le livre.* »

Lorsque le porte-parole du Seigneur écrit ce texte, Dieu signifiait à son peuple, déporté à Babylone, sa prochaine restauration. Il annonçait aussi le Jugement universel, lorsque « *se réveilleront ceux qui dorment sous la terre, les uns pour la vie éternelle, les autres pour la honte, pour l'horreur éternelle* » (Dan. 12,2).

Mais « ce temps de détresse », les Français du début du XV^e siècle le subirent aussi en leur époque, alors qu'il y avait « grande pitié au royaume de France ». Et c'est justement à ce moment-là que se dressa Michaël, le grand chef, protecteur de ce peuple, afin de le sauver.

La piété française a toujours profondément honoré le « prince de la milice céleste ». Maints villages de chez nous portent son nom ; les hauteurs lui sont consacrées, ainsi qu'on peut le constater en Vendée, par exemple à Saint-Michel-Mont-Mercure ou, dans les Alpes de Provence, à Saint-Michel-l'Observatoire, ou encore à Tournus, en Bourgogne, par la chapelle haute dédiée à l'archange, au-dessus du narthex de l'abbatiale Saint-Philibert. Au Mont-Gargan, parmi les pèlerins étrangers, ce sont les Français qui accourent les plus nombreux prier dans la caverne où se manifesta saint Michel. Mais celui-ci n'était-il pas aussi apparu à l'évêque d'Avranches, saint Aubert, lui réclamant le Mont-Tombe pour domaine, là où s'élève « au péril de la mer » l'admirable merveille du monastère normand ? Nos chevaliers voyaient encore dans le chef des anges un modèle de loyauté, de fidélité et de courage intransigeant. Et voici que saint Michel va répondre magnifiquement à la dévotion française en suscitant une Jeanne d'Arc pour libérer notre pays.

Celle-ci n'est encore qu'une fillette de treize années lorsque, pour la première fois, l'envoyé du roi du ciel qui, nous dit l'Épître aux Hébreux, fait de ses serviteurs des « flammes de feu », se manifeste à l'enfant sous forme d'une grande clarté du côté droit de l'église paroissiale de Domrémy. Il vient de la part du Seigneur pour l'aider à se bien conduire. « *Jeannette*, lui dit-il, *sois bonne et Dieu t'aidera. Sois honnête et pieuse ; fréquente l'église et tu pourras compter sur ma protection.* »

Jeanne saura seulement plus tard, après la troisième vision, que celui qui s'est ainsi adressé à elle est l'archange saint Michel. Il reviendra, en effet, la visiter, entouré d'autres esprits célestes dont l'enfant ne distingue pas les corps, mais qui lui semblent papilloter dans une étincelante lumière. Pendant quatre années, l'adolescente bénéficiera de la présence et des conseils du messenger du ciel, si délicat à son égard, si attentif à sa formation, si intelligent en ses suggestions. Puis il lui montrera l'insigne pitié de Dieu pour le pays de France ; il faudra, par conséquent, que Jeanne parte secourir le dauphin, mette le siège devant Orléans, fasse sacrer Charles VII. Comme tout cela paraît impossible à cette fille des champs qui ne sait ni chevaucher, ni conduire à la guerre des hommes d'armes ! Mais l'archange la rassure : elle aura, pour l'assister, les saintes martyres Catherine et Marguerite ; en revanche, elle leur devra obéissance : telle est la volonté de Dieu.

Et l'on connaît la suite, qui prouve que Jeanne n'était ni une hallucinée, ni une fabulatrice. Elle ira et vaincra « de par le Roi du ciel ». Elle sera même assistée par les Anges en son dernier combat victorieux, celui de Saint-Pierre-le-Moutier. De même, elle sera soutenue par ses voix, qui l'avaient avertie, en sa douloureuse Passion, de Compiègne au bûcher de Rouen, sans pourtant que celles-ci se manifestent toujours, laissant dans les obscurités de la nuit mystique, celles de la foi sans consolation, la martyre de plus en plus configurée au Sauveur crucifié.

Durant son procès, on interrogea la Pucelle sur l'Archange qui lui était apparu. Questions souvent stupides des juges, réponses de bon sens ironique de la part de Jeanne :

- *Était-il nu ?* demande un des juges.
- *Pensez-vous que notre Sire n'ait pas de quoi le vêtir ?*
- *Avait-il des cheveux ?*
- *Pourquoi les lui aurait-on coupés ?*
- *Avait-il sa balance ?*
- *Je n'en sais rien.*

Cela se passait le jeudi 1^{er} mars 1431. Et le jeudi 15 mars :

— *Comment reconnaissez-vous saint Michel ?*

— *Par le parler et langage des anges.*

Et le samedi 17 mars : — *En quelle forme vint saint Michel ?*
— *En la forme d'un très vrai prud'homme.* Et le jeudi 24 mai, Jeanne de déclarer : « *Je me soumets au jugement de l'Eglise et je supplie saint Michel de me conduire et me conseiller* ». Et le matin du 30 mai, sur son bûcher, ce suprême témoignage : « *Mes voix étaient bien de par Dieu* ».

Dans le concert des nations, la France doit, aujourd'hui comme hier, faire entendre sa voix. Chaque pays a sa vocation particulière et celle de notre pays est de proclamer à la face de l'univers cette « *liberté par laquelle le Christ nous a libérés* » (Gal. 5,1), « *la liberté de gloire des enfants de Dieu* » (Rom. 8,21) qui délivre de l'esclavage de la corruption. Voilà bien pour nous l'appel de Dieu : ce n'est pas une vocation politique, mais une vocation spirituelle pour notre peuple, en relation avec sa sensibilité propre, celle d'une générosité ardente, en rapport aussi avec son amour des idées claires et des jugements raisonnables. Pour cela, peu importent les hommes, les gouvernements ou les constitutions. Pour Dieu, cela ne compte guère et, si nous nous y attachions à l'excès, nous rechercherions alors la sagesse des hommes et l'esprit du monde, et non point « *la mystérieuse sagesse de Dieu, celle qu'aucun des chefs de ce monde n'a connue* » (1 Cor. 1,25).

Cependant, pour que « *soumis à toute institution humaine* », comme le demande saint Pierre (1 Pet. 2,13), « *rendant à César ce qui est à César* », selon le mot de Jésus, nous puissions mener à bien la vocation de la France, il nous faut, comme Jeanne d'Arc, être assistés de ce « *vrai prud'homme* » qu'est saint Michel. A nous aussi, il dit : « *Soyez bons et Dieu vous aidera. Soyez honnêtes et pieux. Fréquentez l'Eglise et vous pourrez compter sur ma protection* ».

(A suivre.)

Abbé JEAN LADAME (Chenoves 71).

Avec l'aimable autorisation de la revue *Esprit et Vie*,
2 décembre 1980.

Pourquoi des offrandes de messe

Les évêques disent : *On n'achète pas une messe mais on participe à la vie de l'Église*

Le Conseil permanent de l'épiscopat français vient de publier le texte suivant :

« La célébration du Congrès eucharistique international de Lourdes est un événement de la vie de l'Église universelle. Les catholiques sont invités à renouveler leur foi dans l'Eucharistie, à redécouvrir la place de la célébration de la messe, mémorial du Seigneur, dans la vie de l'Église et dans leur propre vie.

Ici, les évêques du Conseil permanent doivent rappeler un point qui risquerait d'être laissé dans l'ombre : le sens et l'importance des offrandes de messes appelées plus souvent, mais moins justement, honoraires de messes.

Certains éprouvent des réticences à aborder ce sujet.

Il paraît cependant opportun de parler en vérité de cette pratique très ancienne, comme l'a souligné le Pape Paul VI : « C'est une tradition bien établie dans l'Église que les fidèles, guidés par leur esprit religieux et leur sens de l'Église, ajoutent au sacrifice eucharistique un certain sacrifice personnel afin d'y participer plus étroitement. Ils pourvoient ainsi, pour leur part, aux besoins de l'Église et plus particulièrement à la subsistance de ses ministres. » (13 juin 1974).

Ainsi s'éclaire parfaitement le geste de celui qui vient apporter son offrande au prêtre pour la célébration de la messe : geste matériel, don d'argent, qui ne paie aucun service, n'achète rien, et surtout pas la messe.

Par ce geste, il donne une part de ce qu'il possède. Il signifie l'offrande de lui-même, de son union au sacrifice du Christ célébré dans la communauté chrétienne.

Une participation

C'est pour les chrétiens une manière de participer à l'Eucharistie. Ils ne délèguent pas le prêtre pour offrir à leur place. Ils s'unissent à tout le peuple rassemblé, dont le prêtre est le serviteur. Ensemble, prêtre et fidèles deviennent la communauté qui offre l'unique sacrifice du Christ et prie le Père aux intentions de l'Église et du monde, et plus spécialement aux intentions particulières (pour les vivants et les défunts) qui leur sont confiées. Ainsi disons-nous dans la liturgie eucharistique : « Voici l'offrande que nous présentons devant toi, nous tes serviteurs et la famille entière. » (Prière eucharistique n° 1).

En apportant son offrande pour la célébration de la messe, chacun dépasse ses propres soucis pour participer aux besoins de toute l'Église. Ainsi se trouve continué l'antique geste de partage inauguré par les premiers chrétiens :

— En France, l'Église ne saurait vivre sans les offrandes de messes ; celles-ci représentent entre le tiers et le quart des ressources qui font vivre les prêtres comme permanents au service des communautés chrétiennes.

— En Afrique, en Asie et en Amérique latine, les prêtres diocésains et les missionnaires étrangers ont souvent pour unique ressource les offrandes de messes qui leur sont envoyées de chez nous.

Ainsi, cette offrande fait partager le donateur avec ceux qui, pour le service de l'Église, sont plus pauvres et fait étendre le geste de charité jusqu'au bout du monde. Elle manifeste en même temps l'attachement des catholiques à la liberté d'action et de parole d'une Église qui ne vit que de leurs dons.

En redonnant toute sa richesse spirituelle à ce geste traditionnel puissent les chrétiens devenir eux-mêmes, avec toute l'Église, « une vivante offrande à la louange » de la gloire du Père (Prière eucharistique n° 4) ».

La MICHELLE de l'Ancien Testament

Elle s'appelait Mikal. Fille de Saül, elle épousa David. Son nom évoque celui de l'Archange. De fait, Mikal est la forme contractée de Mickaël. Le « Dictionnaire de la Bible » dit : peut-être (Vigouroux, tome 4, col. 1075). Le tout récent « Dictionnaire des noms propres de la Bible » est affirmatif, sans aucune réserve (Odelain et Séguineau, p. 258).

Nos anciennes traductions de la Bible, suivant en cela la Vulgate, rendaient Mikal par : Michol. Peut-être pourrions-nous dire tout simplement : MICHELLE ? Du moins arrêtons-nous un instant sur l'histoire de cette femme, la seule de tous les livres de l'Ancien Testament à avoir porté ce nom. Nous laisserons donc, pour une fois, le monde des anges et celui des anciens moines montois pour le milieu bien humain des temps davidiques.

Mikal était donc une fille du roi Saül, surnommé naguère « le roi tragique » par Daniel-Rops. Elle avait une sœur aînée, Mérob, et trois frères, dont le si sympathique Jonathan, fidèle ami de David (1 Sam. 14,49).

C'est Mérob qui fut d'abord promise en mariage par Saül à David, à condition que le jeune homme, déjà victorieux de Goliath, accomplisse de nouveaux exploits guerriers. C'était là un piège odieux, le roi, jaloux du succès grandissant de David espérant bien que ce dernier trouverait la mort en quelque combat. Mais cela ne fut point, et le mariage non plus, car Saül, dépité par les victoires de l'invincible adolescent, oublia sa promesse et maria Mérob à un autre, ce qui était bien dans sa manière.

Mais Mikal, la cadette, s'éprit de David. Elle « était charmée des belles qualités de David ; peut-être aussi son âme généreuse et douce, en voyant les injustices dont souffrait le jeune courtisan, fut-elle touchée d'une pitié qui se changea bientôt en un sentiment plus vif encore et plus intime ». C'est ainsi, du moins, que voyait les choses dans son ouvrage sur « Les femmes de la Bible » (1846. Tome 2, p. 139) l'éminent abbé Darboy, futur archevêque de Paris (qui mourut, comme on sait, sous la Commune, en 1871).

Cet amour plut à Saül, dans ce sens qu'il lui permit de renouveler son précédent stratagème. « Tue cent Philistins, dit-il à David, et tu seras mon gendre ». Pauvre Saül ! Là encore David fut vainqueur, et ce ne fut pas cent Philistins qu'il mit à mal,

mais deux cents, aux grands applaudissements du peuple ! Le roi, cette fois, ne put se dérober. David épousa Mikal. Mais la haine de Saül, pour celui qui était devenu son gendre, ne fit que grandir encore (1 Sam. 18, 17-29).

Une première fois, son fils Jonathan le dissuada de faire mourir David, qui était son ami. Mais le roi revint à son idée fixe. N'ayant pas réussi à atteindre lui-même le jeune homme avec sa lance, alors que celui-ci jouait de la cithare en sa présence, Saül envoya ses sbires pour l'assassiner dans sa demeure où il s'était retiré aussitôt.

Mais alors intervint Mikal, informée (on ne sait comment) du projet de son père : « Si tu ne t'échappes pas cette nuit même, tu es un homme mort ! » dit-elle à son mari. Et elle le fit descendre, en secret, par une fenêtre. David s'enfuit dans l'obscurité... Alors la jeune femme arrangea le lit de telle manière qu'on put croire que son époux y reposait. « Il est malade ! » dit-elle aux envoyés de Saül. Celui-ci, informé, répliqua : « Amenez-le moi dans son lit, que je le tue de mes propres mains ! »... « Pourquoi m'as-tu trahi dit le roi à sa fille quand il apprit, sans tarder, ce qui s'était passé. Et Mikal, pour échapper à la colère paternelle de répondre : « David m'a dit : laisse-moi partir ou je te tue ! ». (1 Sam. 19, 1-17).

David, après une entrevue avec le vieux prophète Samuel, qui lui avait conféré l'onction royale alors qu'il n'était encore qu'un petit garçon et gardait le troupeau de son père, David donc prit le maquis (dirons-nous) et combattit des années durant avec ses partisans jusqu'à ce qu'il put régner à son tour.

Mikal, restée seule, fut mariée par son père à un certain Palti, de Gallim. Mais hâtons-nous de dire que, de son côté, David prit, ou avait déjà pris, deux autres femmes (1 Sam. 25, 39-44). C'était ainsi, en ces temps-là !

Cependant, lorsqu'après la mort de Saül, et tandis que régnait son fils Isboseth, Abner, le chef des armées royales voulut passer au service de David, celui-ci exigea, au préalable, de son nouvel allié, que Mikal lui fut rendue. Et Palti fut contraint de se séparer de Mikal. Il l'accompagna en pleurant jusqu'à Bathurim, précise la Bible, et là Abner lui dit : « Va-t-en ; retourne chez toi ! » Et il s'en retourna (2 Sam. 3, 13-16). On comprend le chagrin de cet homme, obligé de se séparer d'une femme à qui, sans doute, il devait être très attaché.

David éprouvait-il un amour semblable pour Mikal ?

« L'affection était-elle le seul motif de la conduite de David ? lisons-nous dans le « Dictionnaire de la Bible ». La politique n'y était-elle pas pour sa part ? Avec quels sentiments Michol (lisons : Mikal) reprit-elle sa place près de lui où se trouvaient deux autres femmes, Abigaïl et Achinoam ? » Nous l'ignorons. Mais nous savons qu'une fois sa royauté reconnue de tous, il prit encore d'autres femmes et concubines (2 Sam. 3, 2-5 et 1 Chron, 3, 5-9). Et Mikal ne réapparaît dans le Livre Saint qu'au moment du transfert solennel de l'Arche d'Alliance à Jérusalem.

Chacun sait qu'au cours de la cérémonie David, pris d'un pieux transport, dansa tant qu'il put devant l'arche sainte. Nos grand-mères, qui ne disposaient pas d'une Bible mais connaissaient l'Histoire Sainte, lisaient aussi dans leur « Imitation de Jésus-Christ » : « David, ce roi si pieux, fit éclater ses transports par des danses religieuses devant l'arche, se souvenant des bienfaits que Dieu avait répandus sur ses pères ». (Livre 4, 1, 8). Pour danser, il avait ôté ses habits royaux (un manteau de byssus !) et n'était plus vêtu que de l'éphod de lin, sorte de pagne que portaient les prêtres sous leurs vêtements liturgiques. Tout cela ne fut point du goût de Mikal :

« Comme l'Arche du Seigneur entra dans la Cité de David, la fille de Saül, Mikal, regardait par la fenêtre, et elle vit le roi David qui sautait et tournoyait devant le Seigneur, et, dans son cœur, elle le méprisa » (2 Sam. 6, 16 et 1 Chron. 15, 29).

Il était loin le temps où Mikal, jeune mariée faisait fuir son cher David par la fenêtre pour lui sauver la vie. Voici donc que, d'une autre fenêtre, elle l'observait avec dédain ! David était demeuré l'homme simple et profondément religieux de ses origines. Mikal se souvenait avant tout qu'elle était fille de roi. Il n'est pas toujours aisé de servir Dieu comme on souhaiterait le faire et de plaire en même temps aux siens !

« Comme David s'en retournait pour bénir sa maisonnée, Mikal, fille de Saül, sortit à sa rencontre et dit : comme il s'est fait honneur, aujourd'hui, le roi d'Israël en se donnant en spectacle aux servantes de ses serviteurs comme se découvrirait un homme de rien !

Et David répondit : c'est devant le Seigneur que je danse. Par le Dieu vivant qui m'a préféré à ton père et à toute sa famille pour me faire chef d'Israël, son peuple, je danserai encore

devant lui, je m'abaisserai encore davantage. Je serai vil à tes yeux, mais auprès de ces servantes dont tu parles, je serai en honneur !

Et Mikal, fille de Saül, n'eut point d'enfant jusqu'au jour de sa mort ».

Elle n'eut point d'enfants... « Non parce que Dieu la frappa de stérilité — cela serait dit — mais parce que David se détourna d'elle » précise le Père de Vaux dans sa traduction (Collection Bible de Jérusalem) des Livres de Samuel (p. 160, note b). On lit également ce qui suit dans la Bible de la Bibliothèque de la Pléiade : « David fera à ses servantes l'honneur de leur donner des enfants ; mais il n'en donnera pas à Mikal pour la punir de son mépris » (Tome 1, p. 943, note 23).

Certes, tout cela se passait sous l'Ancienne Alliance ; le Christ n'avait pas encore proclamé qu'il fallait inlassablement pardonner. Tout de même, Mikal méritait-elle une peine aussi sévère ? Car, en Israël, c'est une opprobre, pour une femme, de n'avoir pas d'enfants. C'est une histoire d'amour magnifiquement commencée et qui a fini bien mal, que celle de la Michelle de l'Ancien Testament !

Parmi les anciens commentateurs de ce texte, Rupert de Deutz (XII^e siècle), tributaire des Pères de l'Eglise, conclut sur une note plus optimiste (De Trinitate.. Patrologie latine, 157, col. 1126-1127). Il est vrai qu'il s'en tient à l'allégorie.

Pour lui, Mikal méprisant David dansant devant l'Arche, représente la Synagogue, autrement dit le peuple juif, qui a fait fi de la Résurrection de Jésus (dont l'Arche était le symbole autrefois).

Israël s'étant, en quelque sorte, exclus de la vraie foi ne voit donc plus les choses que de loin « comme par la fenêtre », à la manière de Mikal (per fenestram quasi prospicit). Mais un jour, quand, selon les propos mêmes de l'Apôtre, la totalité des païens sera entrée dans l'Eglise du Salut « Israël suivra » (Romains 11, 25), ne regardant plus alors par la fenêtre mais participant à la fête universelle : Mikal entrera, dit Rupert, elle accueillera l'Arche du Seigneur, c'est-à-dire la foi en la Résurrection du Christ, Ipsa sequetur imo, et suscipiet arcam Domini, fidem resurrectionis Christi.

Michel PIGEON

L'Église Saint-Pierre du Mont Saint-Michel

(suite)

II

Passons maintenant en revue quelques détails intéressants de ce sanctuaire : nous y relèverons, incrustées dans la pierre, les traces des générations qui se sont succédé sur le rocher.

Voici précisément, au fond de l'église, les fonts baptismaux du XIII^e siècle, belle cuve monolithe ornée d'arcatures simples et élégantes. Em. Vivier, dans son étude sur « *Les anciens fonts baptismaux de la Manche* », classe ceux du Mont Saint-Michel parmi les fonts gothiques sur base massive, et les décrit en ces termes : « La cuve, non apparente, est creusée dans un bloc de granit haut et octogone ; sur chacune des faces, une ogive trilobée est évidée sans profondeur. Une plate-bande unie ceint le bord supérieur, une autre ceint la partie inférieure du monument et sert de socle (moderne). L'ensemble est harmonieusement proportionné ».

Contre le pilier central, regardant vers la tribune, est adossée une statue de saint, probablement *saint François d'Assise*, ceint de la cordelière à nœuds et portant le calice et le livre de la Règle ou l'Évangile : œuvre en pierre polychromée du XV^e siècle.

Suspendu au même pilier, entre les deux arcades de la nef, le *crucifix* en bois, grandeur naturelle, du XVII^e siècle. Le Christ, à l'expression divinement résignée, fut exécuté en 1645 par Pierre Lourdel, sculpteur de la ville de Rouen, pour l'église abbatiale, où il dominait l'autel de saint Michel. Précieux souvenir du temps des religieux, il fut redescendu à la paroisse en 1805.

L'autel majeur date de 1660. Le rétable, de décor classique, enserme une « Vocation de saint Pierre », patron de la paroisse, qui, selon Bossebœuf, pourrait bien être l'œuvre de Jean Loiseau, moine de l'abbaye, auteur de divers tableaux malheureusement disparus.

A droite de l'autel, un peu dissimulé dans une niche, se voit un saint Pierre portant les clés et couronné de la tiare, œuvre en pierre polychromée du XVII^e siècle également.

Entre le chœur et l'autel de la Vierge, encastrée dans la muraille, une piscine formée de deux cuvettes carrées paraît remonter au XIII^e siècle, époque à partir de laquelle on abandonna l'usage de verser, dans le côté qui leur était réservé, les ablutions du prêtre après la communion. Le chœur, privé de son abside, étant moins profond qu'il ne l'est aujourd'hui et l'autel moins reculé, cette piscine avait sa place normale en cet endroit où des travaux de décapage la firent redécouvrir en 1891.

A l'opposé, sous l'arcade gauche du chœur, un joli groupe en pierre du XV^e siècle : sainte Anne expliquant les Écritures à la Vierge Enfant.

Revenons près de la porte d'entrée pour observer de plus près la petite chapelle dédiée à saint Jean.

L'autel, simple table de granit reposant sur deux colonnes moulurées, est moderne ; de même, le saint Jean-Baptiste que l'on voit au milieu du vitrail. Toutefois, cette verrière a conservé quantité de petits fragments de peinture sur verre d'une expression charmante et d'un dessin des plus délicats. En haut, sur fond bleu, se détache le Christ en croix ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean l'Évangéliste. Les douze apôtres et des anges garnissaient la bordure. Il ne reste plus que deux de ces anges et quatre apôtres tenant chacun un phylactère sur lequel sont inscrits des versets du Symbole.

On y voit, en outre, des têtes d'hommes et de femmes intéressantes par leur caractère et leurs coiffures. Deux personnages à genoux, tournés vers le centre du vitrail, figurent le donateur et la donatrice ; à gauche, Raoul Jacquet est désigné par son nom en lettres de la fin du XV^e siècle ou plus probablement du début du XVI^e ; à droite, est sa Dame dont le nom a disparu.

Penchons-nous maintenant sur le pavement de l'église. Il est constitué par des dalles funéraires du XVII^e siècle, en forme de cercueils ; les inscriptions y sont gravées en relief dans le granit et, bien qu'à demi-effacées par le flot incessant des passants, méritent d'être relevées, car elles conservent le souvenir de notables de la paroisse. Citons, dans l'ordre où elles se trouvent, en partant de la porte du Nord, celles de Gilles (peut-être Bernier), sergent-major de cette place, ornée d'un écu sans armoirie surmonté de la date, 1630 ; de Jean de Surtainville, sieur de Lanctot, lieutenant de M. de Brévant, décédé le 20 mars

1620, et dont l'épithaphe est conservée dans la chapelle de la Vierge ; de Vincent Rogerye, prêtre, bourgeois de ce lieu ; M^e Masson, 1620, avec équerre et compas ; de M^e Roussel, prêtre, bourgeois, décédé le 20 juillet 1618 ; de Pierre Herpin, prêtre, curé, bourgeois et secrétaire de l'abbaye (1601). La dalle du milieu porte pour toute indication un dessin en creux représentant un ver de terre, signe d'humilité et d'effacement ; celle d'à côté, un sabre en forme de croix. Les suivantes sont celles d'un Escolier en la Faculté (1660), avec une croix de Malte surmontant un écu à cinq points en creux ; de Philippes Alain, 1607 ; de Jean Barey, prêtre, avec un calice ; de M^e Jean Le Chartier, curé, 1627 ; de Remon de Hermanville, avec un écu à deux clefs en sautoir, 1617 ; de R.-A. La Mare, bourgeois du Mont Saint-Michel, 1710 ; de Honorable Homme Jacques Marquet, avec écu sans armoirie ni date.

Et voici dans la muraille, étendue sous un enfeu en forme d'arc brisé, Dame Raoul Jaquet, bourgeoise du XV^e siècle. Cette statue, écrit Paul Gouët, possédait jadis, de chaque côté du coussin où repose la tête de la défunte, deux anges dont l'un a été supprimé quand on a voulu la placer dans cette arcade. En dépit des stupides mutilations dont il a été l'objet à la Révolution, cet ouvrage a conservé un cachet des plus attachants. Taillé dans une pierre aussi dure que fine, il présente tous les caractères de la belle sculpture de la fin du XV^e siècle. C'est le monument funéraire d'une femme, celui de la dame Jaquet, sans doute, qui se signala par sa générosité en faveur de la chapelle de la Vierge.

Cette chapelle, tout à côté, abrite une statue en pierre de Notre-Dame avec l'Enfant Jésus, qui paraît remonter aux premières années du XVI^e siècle. Dans l'éveil de la fenêtre, une fresque en voie de disparition représentait jadis l'Apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine, et l'on pouvait encore y lire la parole du Sauveur : « Noli me tangere ».

Telle est cette petite, mais gracieuse église Saint-Pierre, centre séculaire de vie paroissiale, pieux reliquaire du passé. Elle est comme une halte nécessaire avant l'ascension vers l'imposante abbaye. Aussi est-ce là que sont accueillis les petits groupes de pèlerins venus, souvent plusieurs le même jour, de Pâques au 1^{er} octobre, implorer saint Michel pour eux, pour leurs défunts ou pour la France.

(A suivre)

TÉMOIGNAGES PARMi TANT D'AUTRES...

- *Ayant été très perturbée au point de vue spirituel, j'ai vu tous mes ennuis se dissiper après avoir pris en main le chapelet de Saint-Michel et l'avoir récité avec confiance. Depuis, je le récite chaque jour* (R.M.).
- *Merci, Seigneur, par saint Michel, pour tout ce que vous nous avez donné et pour le vœu que j'avais formulé ici et qui s'est réalisé* (F.M.).
- *Saint Michel, aidez Elie à trouver du travail. Nous vous en remercions à l'avance* (S.E. Ch.).
- *En remerciement pour des grâces obtenues et pour la protection de la famille* (M.T.).
- *Que Dieu protège la France et l'enseignement catholique* (Y.M.).
- *Pour que mon fils retrouve la paix et surtout la joie de son foyer et puisse mener une vie saine et familiale* (A.B.).
- *Saint Michel, veillez sur notre nouveau foyer et sur notre famille* (G. et M.).
- *Protégez-nous dans le bonheur et dans la joie* (deux motards).
- *Venu ici pour la première fois à l'âge de douze ans, j'en suis, à soixante ans, à ma dix-septième visite au Mont. C'est toujours aussi émouvant !* (A.B.).
- *Saint Michel, veuillez nous guider et nous protéger dans les luttes quotidiennes de la vie. Défendez et protégez notre foyer* (R. et M.).
- *Pour le repos de l'âme de mon Père, pour toute la famille et surtout pour le Liban. Protégez-nous tous !* (Rania).
- *Saint Michel, que notre fils Michel découvre le Seigneur dans sa vie par notre témoignage, même maladroit* (G. et J.).

Mon Dieu, que vous êtes bon
et quel amour nous devons avoir
pour tout être humain,
puisque vous avez fait l'homme
« à votre image et ressemblance » !
Quel respect pour tout homme !
Quel respect pour nous-mêmes !
O mon Dieu, donnez-moi, je vous en supplie,
ce respect et cet amour.
Faites-moi toujours voir, en tout homme, votre image !

PÈRE CHARLES DE FOUCAULD

ABONNEMENTS

Avez-vous pensé à votre réabonnement ?

— Oui ! *Merci de votre fidélité.*

— Non ! *Il est encore temps.*

Abonnement un an : 30,00 F

Etranger : 35,00 F

**Tous les abonnements sont à renouveler
en janvier-février**

Monsieur le Directeur des « Annales »
B. P. 1 50116 Le Mont Saint-Michel
C. C. P. « Annales du Mont Saint-Michel »
4-42 C Rennes

LA PRIÈRE DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Notre Dieu et notre Père,
tu veux que tous les peuples
forment l'unique peuple de tes enfants.

BÉNI SOIS-TU !

Tu veux que toutes les races
soient reconnues comme étant de ta race.

BÉNI SOIS-TU !

Tu veux que toutes les langues
rapprochent les hommes et proclament ton amour.

BÉNI SOIS-TU !

Tu as envoyé ton Fils Jésus
révéler ton visage,
faire ta volonté de salut,
rendre plus humain ce monde
et donner sa vie pour que vienne ton règne.

BÉNI SOIS-TU !

Ecoute maintenant notre prière :
Envoie ton Esprit-Saint sur nous
et tous ceux que le Congrès de Lourdes
rassemble dans la foi.

NOUS T'EN PRIONS, SEIGNEUR.

En gardant ta parole à l'exemple de Marie,
que ton Eglise progresse dans un amour universel.

NOUS T'EN PRIONS, SEIGNEUR.

En partageant le pain de l'Eucharistie,
que nous devenions le Corps du Christ,
pain rompu pour un monde nouveau.

NOUS T'EN PRIONS, SEIGNEUR.

Par Jésus, le Christ, Notre-Seigneur.

AMEN.

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 9 juin 1981, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Robin Gouttière, Blaise de Kervizic, Châtillon - Enfant Babin-damana, Pointe-Noire - Carine, Pascale MOUNGALA, Brazzaville - Nicolas Jan, Murs-Erigné - Isabelle Mala, Saint-Sabur - Mathilde Salaun. Jean-Baptiste Salaun, Issy-les-Moulineaux - Mathieu Lamouré, Saint-Céré - Clément, Gipsy-Agnès, Sylvie, Prisca, Bienvenu, Clarisse, Germaine, Ngombé, Jean-Didier Mouangou, Loubomo - Nadine, Didier, Daniel François, Petit-Bourg - Evariste Banguissa, Jean-Claude Toussamba, Marie-Rose Mafouta, Rita Lousseumo, Pointe-Noire - Nelvy Nourou, Gisèle Pindanbaro, Makoua - Alfranck Matsika, Teddy Massamba, Pointe-Noire - Josepha, Josy Zobrizi, Juiseppe Banzouzi, Jennifer, José Zobrizi, Brazzaville - Nicole Nkarila, Gildas, Laure, Léonce Nkarila, Pointe-Noire - Gilles, Teddy Ossette, Brazzaville - Claire Lecrocy, Thiant - Béatrice, Bénédicte, Benoît Frarier, Champigny - Céline, Delphine Compagnon, Champigny - Marie-Laure, Joseph Amagré, Landerneau.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Depuis la même date, *soixante-cinq adultes* se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie qui est une pieuse union de chrétiens qui, dans la dévotion à saint Michel, prie chaque mois, du 15 au 23, les uns pour les autres et aux intentions recommandées au sanctuaire de saint Michel.

Une messe est célébrée chaque *lundi* à leurs intentions, à celles des pèlerins de la semaine et pour les associés défunts.

Adieux à nos chers défunts

Mme Juliette Hucher, 101 ans, Harcourt - Abbé Maurice Dupont, Villebaudon - Blanche Bard, Vaux-sous-Aubigny - Jeanne Grosjean, Ronchamp.

« *Que saint Michel les introduise dans la lumière
et dans la paix de Dieu.* »